Inondations

Ce qu’il faut faire

Une inondation peut se produire en tout temps et peut causer des dommages considérables à votre maison et votre terrain. Les refoulements d'eaux usées, les fuites, les bris de conduites principales, les pluies torrentielles et les dégels soudains peuvent entraîner des inondations. Les catastrophes naturelles comme les ouragans et les ondes de tempête peuvent entraîner une augmentation soudaine du niveau de la mer le long du littoral. Le risque d'inondation est généralement plus grand au printemps, en raison des pluies abondantes et de la fonte des neiges.

Lorsqu’un avertissement d’inondation est publié :

- Remplissez votre bain d'eau pour pouvoir utiliser la toilette et pour le nettoyage.
- Écoutez les nouvelles locales pour obtenir des mises à jour des autorités.
- Préparez une réserve d'eau potable, au cas où votre réserve deviendrait contaminée.
- Débranchez les gouttières qui se vident dans les égouts.
- Enlevez tout produit chimique du sous-sol.
- Déplacez les meubles et vos effets personnels à un étage plus élevé.
- Si votre terrain est situé près de l'eau, considérez empiler des sacs de sable.
- Serrez les meubles de jardin, les pots, les tables à pique-nique, les petites embarcations et tout autre objet qui pourrait être emporté.

Si votre maison est inondée :

- Fermez la fournaise située dans le sous-sol et les robinets de gaz extérieurs.
- Coupez l'électricité. Toutefois, si le panneau électrique principal ne se trouve pas dans un endroit sec et sécuritaire, ne tentez pas de couper le courant. Communiquez avec Nova Scotia Power au 428-6004 ou au 1-877-428-6004.
- Ne vous tenez pas dans l'eau qui est entrée en contact avec de l'équipement électrique.

- Si l'eau potable est contaminée, purifiez-la en la faisant bouillir, en utilisant des comprimés de purification de l'eau ou en la traitant au chlore, à l'aide d'un agent de blanchiment.
- N'utilisez pas l'eau de puits pour la consommation, la cuisson ou l'hygiène avant que l'eau n'ait été testée et jugée sécuritaire. Si vous avez des questions au sujet de l'eau, communiquez avec le bureau du ministère de l'Environnement de votre région en composant le 1-877-9ENVIRO.

Retour à la maison :

- Ne retournez pas à la maison tant que les autorités ne vous ont pas avisé qu'il est sécuritaire de le faire.
- Si l'interrupteur d'alimentation principal n'a pas été fermé avant l'inondation, ne retournez pas à la maison tant qu'un électricien qualifié n'a pas déterminé qu'il est sécuritaire de le faire.
- Les appareils électroménagers qui ont été endommagés par l'eau peuvent causer un choc électrique ou un incendie lorsqu'ils sont allumés. N'utilisez aucun appareil électroménager, système de chauffage, système sous pression ou réseau d'égout avant que tous les éléments électriques aient été bien nettoyés, séchés et inspectés par un électricien qualifié.
- Le panneau électrique principal doit également être nettoyé, séché et testé par un électricien qualifié pour s'assurer qu'il est sécuritaire de l'utiliser.

Pour obtenir des idées et des renseignements sur la façon de vous préparer en vue d'une inondation, visitez le **Préparez-vous.gc.ca** ou téléchargez **Inondation – Que faire?**

Si votre maison est inondée, communiquez immédiatement avec votre compagnie d'assurance pour déterminer ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas. Les compagnies privées qui offrent des services de rétablissement après une catastrophe peuvent vous aider après une inondation dans votre maison.

Creating a Health Home: A Field Guide for Clean-up of Flooded Homes (en anglais seulement)